



Communiqué de presse

Les Enlèvements Parentaux

« Plus d'un enfant par jour est retiré à un parent par son autre parent ». Les juristes qui répondent aux 116000 sont en permanence interpellés par ces parents d'enfants disparus. Ils souhaitent partager leur expertise avec les autres acteurs concernés par ce type de disparitions d'enfants. Le CFPE-Enfants Disparus qui coordonne le 116 000 en France organise un colloque sur la thématique des Enlèvements Parentaux.

COLLOQUE

« Les Enlèvements Parentaux : Quelles réponses juridiques à la rupture des liens ? »

20 Février 2013 – Espace Reuilly 12^{ème}

Comité de programme

Jean-Pierre Debuissou, président du CFPE Enfants Disparus

Jacques Barrot, membre du Conseil Constitutionnel

Maître Dominique Attias, membre du Conseil National des Barreaux

Jean-Philippe Guédon, docteur en droit et coordinateur du CFPE-Enfants Disparus

Information et inscription gratuite : www.116000enfantsdisparus.fr

Colloque organisé en collaboration avec la Fondation pour l'Enfance

Expert dans le domaine des disparitions d'enfants, le **CFPE-Enfants Disparus** est responsable depuis le 1er mai 2012, du dispositif 116 000 en France. La Fondation pour l'Enfance qui assurait l'animation et la coordination des activités du 116 000 en France, a souhaité se dégager de cette mission. En accord avec ses partenaires institutionnels, elle a confié cette responsabilité à l'association CFPE-Enfants Disparus. Le Ministère de la Justice, le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, et la Fondation pour l'Enfance soutiennent financièrement le CFPE-Enfants Disparus qui s'inscrit dans la dynamique européenne de Missing Children Europe.

Pour plus d'information : www.116000enfantsdisparus.fr
www.missingchildreneurope.eu

Contact Presse : Anne Larcher - anne.larcher@cfpe-ets.fr - 01 83 01 00 72

Votre enfant a disparu ? Appelez le 116 000